

Contribution au Débat Public ITER

Auteurs

Anne-Marie GUMILAR,

Association des **P**arents d'**E**lèves de l'**E**nseignement **P**ublic (PEEP)
8 rue de Littera 13100 AIX EN PROVENCE
tél : 08 72 44 64 31
e-mail : peepaix@free.fr

Daniele BLAKE,

Association de **P**arents d'**E**lèves des **E**tablissements à **V**ocation **I**nternationale de
l'**A**cadémie d'**A**ix-Marseille (APELEVIA)
Lycée Georges Duby 13080 LUYNES
e-mail : Enquiries@apelevia.org
web site : <http://www.apelevia.org>

1. ITER, une impulsion linguistique à saisir

L'arrivée d'ITER en Provence a un impact fort peu débattu jusqu'à présent : l'impact linguistique, et celui de la qualité et de la quantité de l'offre en matière d'enseignement en langues vivantes étrangères.

ITER devrait employer directement plus de mille personnes pendant la phase d'exploitation et d'expérimentation, dont environ 40% de scientifiques, qui pourraient être pour les deux tiers étrangers. La langue officielle à ITER sera l'anglais.

L'intérêt et l'attrait provoqués par la venue d'ITER, la venue nouvelle d'une population internationale rejoignant celle des résidents internationaux déjà présents, renforcent le désir et la demande des familles de pouvoir, à travers la scolarité, atteindre un bon niveau de pratique et de maîtrise des langues vivantes étrangères.

L'école internationale de Manosque ne peut être qu'un élément de la réponse

Dans l'ensemble des investissements qu'implique l'arrivée du Projet ITER en Provence est prévue la construction d'une Ecole Internationale : elle sera créée à Manosque, dotée d'un internat, et accueillera 1400 élèves de la Maternelle à la Terminale, avec au moins huit sections linguistiques ; elle sera ouverte aux résidents étrangers et aux résidents locaux - régionaux (on parle de 25%), travaillant à ITER, ou non. C'est un bon projet. D'ici là, c'est-à-dire pendant 3 ans, les enfants étrangers « ITER » seront scolarisés dans des écoles et collèges désignés par l'Inspection d'Académie (école du Colombier et collège du Mont d'Or à Manosque).

Cependant il serait irréaliste de penser que ce projet peut seul répondre à l'ensemble des besoins éducatifs en matière linguistique. L'attractivité d'Aix en Provence, sa richesse éducative et universitaire, feront qu'une partie de la population viendra certainement résider sur les communes environnantes, et leurs enfants rejoindront prioritairement les établissements ayant des sections internationales et européennes.

2. Se donne t-on les moyens de saisir cette opportunité du développement linguistique ?

Un triste constat

D'après les travaux de la Commission Académique sur l'enseignement des langues vivantes étrangères, un constat s'impose : aujourd'hui l'offre éducative en langues vivantes dans l'Académie d'Aix Marseille :

- ne répond pas à la demande des parents
- ne répond pas aux besoins des entreprises
- ne comble pas son recul quantitatif et qualitatif sur les autres pays européens

L'enseignement en primaire est consacré de manière écrasante à l'anglais, avec un horaire limité et des programmes confinant encore trop à de l'éveil ou à de l'initiation, de sorte que souvent les acquis sont faibles et très hétérogènes entre établissements.

La meilleure méthode pour atteindre au bilinguisme que les parents souhaitent est celle de l'immersion précoce, c'est à dire dès la maternelle, mais elle n'est pratiquée nulle part dans l'académie.

Il est difficile aujourd'hui pour un francophone d'acquérir un bon niveau de maîtrise de langues au collège et au lycée, parce que très peu d'établissements ont une section internationale ou européenne et parce que l'entrée en section internationale (voire européenne) à Aix en Provence devient de plus en plus difficile si l'élève n'est pas déjà anglophone, germanophone :

- Section internationale anglais, au collège Mignet, classe de 6^{ème} : 30 places pour jusqu'à 60 demandes ; des élèves francophones n'ont pu être acceptés par manque de place, malgré une grande motivation et un très bon niveau de langue.
- Très peu de places se libèrent en 5^{ème}, 4^{ème}, ... : il faut entrer dans cette section dès la 6^{ème}.
- Au lycée Georges Duby à Luynes, le concours pour entrer en section internationale anglaise est de plus en plus sélectif, actuellement seul 1 élève sur 5 ou 6 se présentant au concours est pris. La situation devient similaire pour la section allemande (une seule classe d'une vingtaine d'élèves section AbiBac).

- De même le nombre de places en sections européennes est très restreint et ne suffit pas à la demande actuelle.

Compte tenu du nombre aujourd'hui insuffisant de classes internationales ou européennes, l'arrivée supplémentaire d'élèves d'origine étrangère se traduira inévitavelmente par un accès encore plus difficile à ces sections que dans la situation actuelle : c'est donc l'ensemble de l'offre éducative des Bouches du Rhône, du Vaucluse et des Alpes de Haute-Provence qui est à ré-examiner et à développer.

Une action académique qui reste insuffisante

Il existe dorénavant un plan académique relativement ambitieux mais trop tardif, la Commission Académique des Langues vivantes a été mise en place en novembre 2005 :

- l'ouverture de classes bi-langues en 6^{ème} et de sections européennes en collège progresse, mais trop lentement.
- Pour les langues autres que l'anglais (allemand, russe, portugais, etc.), la politique académique est de renforcer leur présence en favorisant notamment la cohérence de bassin, c'est à dire la continuité primaire - collège - lycée.

Cependant, en ce qui concerne l'allemand, dont le poids au niveau académique est faible (< 5%), on constate que même dans les collèges où chaque année une trentaine d'élèves le choisit comme 1^{ère} langue vivante, il est menacé de suppression pour la seule raison qu'il n'est pas enseigné en primaire (comme par exemple au Collège Mignet à Aix).

3. Nos propositions : Pour une politique ambitieuse d'investissement éducatif linguistique

Dans notre académie, l'implantation d'ITER doit déclencher une politique ambitieuse d'investissement éducatif linguistique pour nos enfants.

- ouverture d'une section européenne dans chaque collège et lycée de l'Académie.
- ouverture de classe d'allemand LV1 dans tous les collèges où existe un nombre suffisant de volontaires (par exemple 12 élèves), et cela indépendamment de la situation de l'enseignement de l'allemand en amont.
- élargissement de la section AbiBac et de la section internationale anglaise OIB au lycée G. Duby à Luynes.
- élargissement de la section internationale anglaise au collège Mignet et Ouverture d'une section internationale supplémentaire à Aix en Provence.
- ouverture de sections internationales nouvelles dans les villes trop éloignées de Manosque pour que les élèves puissent se rendre à l'Ecole Internationale, en particulier à Marseille et dans le Vaucluse.
- ces ouvertures ne doivent pas se limiter à l'anglais et à l'allemand mais aussi au moins à l'espagnol et à l'italien. (Nous considérons que dans un premier temps les enfants désirant être vraiment bilingues en russe doivent s'inscrire comme internes à l'Ecole Internationale ITER).
- mise en place de dispositifs et pédagogies éducatives prenant en compte les différences de niveaux linguistique dès le collège (classes dédoublées, groupes de niveaux pour l'enseignement des langues) et valorisant les ressources internes et locales (ex, tutorats, clubs de discussions).

Ces propositions devront être discutées, de manière transparente avec les Fédérations de parents d'élèves.

Les Fédérations de parents d'élèves demandent également à être associées aux commissions traitant des dimensions éducatives et linguistiques avec les collectivités et partenaires publics et privés d'ITER.